

À l'attention des parents des classes de première,
Objet : Épreuves anticipées

Madame, monsieur,

Nous vous informons qu'il ne faut pas tenir compte du mail envoyé le 12 novembre 2018 par l'application **CYCLADES**.

Ce mail a été envoyé par erreur par le Rectorat.

Aucun compte ne devra être créé.

Les élèves sont inscrits aux épreuves anticipées **par l'établissement.**

Nous vous remercions de votre compréhension
Cordialement

La secrétaire de la vie scolaire lycée
B. Pons